

AUX PARENTS

Casablanca, le 8 février 2010

Objet : Objets volés

Chers Collègues,

Des élèves et des familles nous interpellent régulièrement au sujet de vols de téléphones portables sophistiqués et coûteux.

A chaque cas de vol, nous mobilisons l'équipe des assistants d'éducation pour tenter de trouver les coupables qui, s'ils sont identifiés, sont sévèrement sanctionnés.

Nous vous rappelons les termes du règlement intérieur où nous déconseillons fortement l'apport de tels objets suscitant la convoitise

Ainsi, chaque famille doit s'interroger sur l'opportunité d'apporter au collège de tels objets qui sont sous l'entière responsabilité de l'élève.

Bien cordialement.

Christian BILLMANN
Principal